



LexEgalis



Formation Droit du travail / RH

Actualité Sociale trimestrielle

Objectifs

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Enrichir & sécuriser ses pratiques RH

Partie 1-Décryptage de l'actualité sociale du trimestre

1.1-Nouveautés du trimestre : Tour d'horizon & synthèse des principales réformes et jurisprudences du trimestre (Télétravail, Durée du travail, Rémunération, Rupture du contrat, Négociations d'entreprise, Santé/sécurité...)

1.2-Questions RH sensibles : Atelier autour d'une question sociale sensible

Partie 2. Actualité des contrats de travail

2.1-Droit des CDD : Régime juridique, Motifs de recours utilisables, Difficultés liées au renouvellement et à la succession de CDD

2.2-Droit des CDI : Sécuriser les contrats de travail, clauses sur les fonctions, la durée du travail, Clauses de non concurrence, Clause de confidentialité & RGPD, Rupture conventionnelle, Licenciement

Activité- Etude de cas

Partie 3. Actualité & dialogue social

3.1-Dernières jurisprudences sur le CSE : Dynamique sociale avec les élus, Elections du CSE, Sécurisation des informations/consultations du CSE, Management de la relation avec les élus

3.2-Zoom sur l'évolution du dialogue social : L'évolution du dialogue social en application des dernières réformes, Nouvelles obligations à mettre en œuvre

Public

Personnes en charge de la fonction RH, dirigeants, managers

Prérequis

Aucun prérequis

Méthode pédagogique

Evaluation des attentes en amont de la formation par questionnaire

Déroulement pédagogique :

Phase 1 - Apport théorique : Présentation des mises à jour prévues et de l'actualité sociale

Phase 2 - Apport Pratique : Focus sur la mise en application des évolutions du droit du travail dans votre structure

Phase 3 - Echanges apprenant-formateur questions / réponses

Evaluation de l'atteinte des objectifs : Organisation d'un QCM en fin de la formation

Organisation (selon formule choisir)

FORMULE CLASSE VIRTUELLE

Modalités : Formation à distance d'une durée de 7 heures connectées en direct (7 apprenants maximum).

Activités proposées : Utilisation d'une plateforme pédagogique de type LMS/ Echanges synchrones / Questions-Réponses / Diffusion power point/ Tableau Virtuel / Forum en direct / Sondages)

Matériel : Ordinateur connecté à internet avec micro, une sortie audio et éventuellement web cam, l'utilisation du navigateur chrome est conseillée, le suivi sur smartphone en 4G est également possible.

Dates : Consultables sur notre Calendrier <https://www.lexegalis.com/calendrier/>

FORMULE CLASSE PRESENTIELLE

Modalités : Formation en présentiel d'une durée de 7 heures de 9h15 à 17h15 (10 apprenants maximum).

Activités proposées : Échanges de pratique & d'expérience entre pairs / QCM

Dates : Consultables sur notre Calendrier <https://www.lexegalis.com/calendrier/>

Lieu : Dans nos locaux situés au 75, rue Marcellin BERTHELOT – ANTELIOS D – 13290 Aix en Provence

FORMULE MIXT LEARNING

Modalités : Formation bimodale animée simultanément en présentiel et en distanciel d'une durée de 7 heures de 9h15 à 17h15 (10 apprenants maximum).

Activités proposées : Échanges de pratique & d'expérience entre pairs / QCM/ Jeu de rôle & cas pratiques

Dates : Consultables sur notre Calendrier <https://www.lexegalis.com/calendrier/>

Lieu : Dans nos locaux situés au 75, rue Marcellin BERTHELOT – ANTELIOS D – 13290 Aix en Provence

Intervenants : Frédéric BERTUCCI ou Delphine WITKOWSKI Juristes en Droit Social & Consultants RH

Organisme : LEXEGALIS N° Déclaration d'Activité OF 93 131 254 313

Qualité : Organisme certifié OPQF et référencé DATADOCK

Clients en situation de handicap :

Référent handicap à contacter : Chloé d'Arco cda@lexegalis.com / 0442277963

Partenaires orientation : CAP EMPLOI

Accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap

Modalités et délais d'accès

Nous traitons les demandes de formation de nos clients dans un délai de 48 heures à une semaine. Ce traitement s'effectue par la confection & l'envoi d'une proposition, la validation du devis par le client, l'envoi d'une convocation. Dans le cadre de la formation à distance, en classe virtuelle, le client reçoit un lien de connexion, 24 heures avant le démarrage de la formation.

Budget par apprenant

Prise en charge OPCO possible
Taris exprimés hors frais de déplacement

Tarif Interentreprises – pack 3 journées à l'année :

Tarif / jour / pers HT :	1 500 €
TVA 20% :	300 €
Total/jour TTC :	1 800 €

Tarif Interentreprises – à la journée :

Tarif / pers HT :	580 €
TVA 20% :	116 €
Total/pers TTC :	696 €

Tarif intra : Pour un groupe de 10 personnes maximum

Tarif / jour HT :	1 400 €
TVA 20% :	280 €
Total/jour TTC :	1 680 €